

PUBLIREPORTAGE

Tests Covid-19 : du nouveau à l'hôpital

Au vu de l'accroissement des tests quotidiens, le Pôle Santé du Pays-d'Enhaut met en place une nouvelle organisation pour les tests de dépistage COVID-19, dès le 30 octobre 2020.

Quand le test est-il nécessaire ?

En cas de toux, perte subite de l'odorat ou du goût, difficulté à respirer ou fièvre.

Que faut-il faire ?

- **Avec liaison internet :** Faire le test on-line sur www.coronacheck.ch
- **Sans liaison internet :**
 - Appeler votre médecin traitant ou
 - Appeler la centrale téléphonique des médecins de garde au 0848 133 133

Si le test est jugé nécessaire

- Préparer vos données administratives (N° d'assurance, N° AVS, nom du médecin traitant)
- Prendre rendez-vous par téléphone au **026 301 90 71**
- Ligne spéciale ouverte 7 jours sur 7 de **9h à 17h en semaine** et de **10h à 12h / 14h à 16h le weekend**
- Les rendez-vous seront fixés :
 - du lundi au vendredi de **10h à 12h** ou de **15h30 à 17h30**
 - les samedis et dimanches de **13h30 à 17h30**
- Se présenter devant l'hôpital

Communication des résultats

- Les résultats positifs sont communiqués par téléphone.
- Les résultats négatifs sont transmis par email ou par téléphone.
- Attention, en cas de forte affluence, le délai peut atteindre 72 heures.
- Une copie du résultat sera envoyée par courrier à votre médecin traitant.

Le meilleur médicament pour limiter le virus est le comportement personnel,

la pratique en continu des trois gestes-réflexes de protection :

- **D**istance physique (min. 1,5 m)
- **L**avage des mains
- **P**ort du masque



Pôle Santé
Pays-d'Enhaut

www.pspe.ch